



abbvie



Communiqué de presse – 19 juin 2019

Palmarès du 4^{ème} concours SPARADRAP « Favoriser le lien et la présence des proches auprès des enfants et des adolescents hospitalisés »

Le palmarès a été dévoilé le 14 juin 2019 lors des Journées d'études de l'Association Nationale des Puéricultrices à Bordeaux, en présence de Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants.



Les 6 lauréats sont :

- CHI Toulon La Seyne-sur-Mer, service de néonatalogie (1^{er} prix)
- CHU Martinique, service de réanimation et soins intensifs néonataux (2^{ème} prix ex-aequo)
- Hôpital Erasme, Bruxelles, service de néonatalogie (2^{ème} prix ex-aequo)
- CHI Robert Ballanger, Aulnay-sous-bois, service de néonatalogie (2^{ème} prix ex-aequo)
- CHRU Tours et Jeune Chambre économique de Tours (prix d'encouragement)
- IHOPe, Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique, Lyon (prix coup de cœur)

Ce concours a bénéficié du parrainage du Défenseur des Droits et a été organisé grâce au soutien de la Fondation de France, la Fondation Apicil, la Fondation Ronald McDonald, AbbVie et l'Union Nationale des Associations Familiales. Grâce aux partenaires, les lauréats ont pu recevoir des prix entre 600 € et 2 800 €.

> [Voir le dossier de presse complet](#)

> [Voir la vidéo de présentation :](#)



Contact presse :

Malka Jakubowicz – Association SPARADRAP - 01 43 48 76 48 – communication@sparadrap.org